

Directive sur la Distribution d'Assurances (DDA) – Parcours e-learning – 15 heures

Se conformer à la Directive européenne sur la Distribution d'Assurance

PUBLIC

Collaborateur d'établissements d'assurance ou de réassurance – Direction de la conformité et de l'audit interne – DRH d'établissements financiers, d'assurances ou de réassurances – Commerciaux d'établissements de crédit ou de sociétés financières qui accèdent l'activité de distribution d'assurance ou qui l'exercent – Collaborateurs exerçant des fonctions d'assistant(e) commercial(e) – Collaborateurs exerçant le métier d'intermédiaire en assurance ou réassurance – Collaborateur souhaitant connaître l'environnement réglementaire et technique de la distribution d'assurance

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Un large panel d'activités interactives

Se former où et quand on veut

S'arrêter et reprendre sa formation à sa guise

Une attestation de suivi ou de réussite téléchargeable sur toutes nos solutions

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Des exercices ludiques et interactifs
- Des activités courtes avec des évaluations régulières

SATISFACTION ET EVALUATION

- Une attestation sera disponible en téléchargement lorsque vous aurez suivi entièrement et validé votre parcours de formation e-learning

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours

Code
700839

Durée
15 heures

Tarif Inter*
258 €
HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Connaître l'environnement réglementaire et juridique de la profession d'assureur
- Assimiler les différents types d'assurances et leur mode de distribution
- Intégrer les risques liés au métier d'assureur
- Assurer que tout contrat soit conforme aux exigences et besoins formulés par le client
- Intégrer dans son quotidien les règles liées aux informations précontractuelles renforcées, les règles liées à la prévention des conflits d'intérêt et à la gouvernance des produits

Programme de la formation

Le programme de nos modules est conforme à l'article R. 512-13-1 du code des assurances et traite des compétences suivantes :

- Compétences professionnelles générales
- Compétences professionnelles spécifiques à la nature des produits distribués
- Compétences professionnelles spécifiques à certains modes de distribution
- Compétences professionnelles spécifiques à certaines fonctions

Nous avons développé plus de 100 modules (d'une durée individuelle de 15 à 20 minutes) répartis dans de multiples univers :

1. Assurances emprunteurs

- 5 modules pour une durée totale d'1h30 environ

2. Assurances-vie : Les fondamentaux

- 16 modules d'une durée totale de 4 heures

3. Comprenez les origines et la mise en place d'un contrat d'assurance-vie

- 5 modules d'une durée totale d'1h15

ouverts):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

4. Comprenez les enjeux du conseil en assurance-vie

- 4 modules d'une durée totale d'1h

5. Comprenez les points importants liés à la vie d'un contrat d'assurance-vie

- 3 modules d'une durée totale de 45 minutes

6. Comprenez les enjeux liés à la liquidation d'un contrat d'assurance-vie

- 4 modules d'une durée totale d'1h

7. La fiscalité du patrimoine

- 2 modules pour une durée totale de 45 minutes
- a- Le poids de la fiscalité du patrimoine
- b- La décomposition fiscale d'un investissement

8. Assurance-vie : Experts – 15 modules d'une durée totale de 4h40

- Les rendements des fonds en euros – 4 modules d'une durée totale d'1h
- Les fonds en UC – 4 modules d'une durée totale de 1h40
- Définir l'allocation de capital de vos clients – 3 modules d'une durée totale d'1h
- Approche avancée des contrats en assurance-vie – 3 modules d'une durée totale d'1h

9. Environnement de l'assurance – 15 modules d'une durée totale de 7h

- Un monde de risques – 5 modules d'une durée totale de 2h20
- L'assurance : Comment ça marche ? – 3 modules d'une durée totale de 1h15
- L'environnement de l'assurance – 4 modules d'une durée totale de 2h
- La relation client – 3 modules d'une durée totale de 1h30

10. L'environnement des unités de compte – 10 modules d'une durée totale de 3h30

11. DDA : professionnels et entreprises

- Assurances : 10 modules d'une durée totale de 3h20
- Retraites : 7 modules d'une durée totale de 2h20
- Maladie : 7 modules d'une durée totale de 2h20

12. Finance durable : 5 modules d'une durée totale d'1h45

13. Les régimes matrimoniaux : 6 modules d'une durée totale de 3h

14. Les étapes de la succession : 13 modules d'une durée de 4h

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

